

Prévenir les dangers liés aux décorations liturgiques

Votre Mutuelle vous invite à être vigilant tout au long de l'année, mais spécialement durant la période des fêtes. Les installations des divers montages décoratifs, incluant la crèche, comportent souvent des risques en matière de sécurité incendie. Il est important que certaines règles soient suivies pour garantir la sécurité des personnes qui participent aux activités du temps des fêtes.

Voici donc quelques précautions à prendre pour réduire les risques d'incendie et d'électrocutions et passer des fêtes en sécurité :

- Installez solidement vos décors et aménagements;
- Employez seulement des matériaux incombustibles, de faible combustibilité ou ignifugés. L'utilisation de paille, de balles de foin, d'arbre résineux (pins, sapins, épinettes, cèdres etc.), de leurs branches ou de leurs cocottes est interdite par la Régie du bâtiment du Québec dans les édifices publics;
- Évitez les produits tels que la mousse de polystyrène (styrofoam) le coroplaste et les tissus fins ou synthétiques, car ils sont très inflammables;
- Vérifiez minutieusement l'état de tous les équipements électriques utilisés pour vos décorations (jeux de lumière, lampes, rallonges, etc.). Ne jamais les surcharger. Au besoin, demandez l'aide d'un électricien;
- Utilisez des lumières décoratives homologuées ULC ou CSA pour un usage appropriée. Toujours suivre les instructions du fabricant en ce qui concerne le nombre de jeux de lumière que vous pouvez raccorder (brancher) ensemble;
- Soyez prudent si vous possédez un vieux panneau électrique à fusibles dévissables ou à cartouches. Ne les remplacez jamais par des fusibles ayant une capacité d'intensité électrique plus élevée que celle prévue au circuit;
- Utilisez seulement des rallonges avec prises comprenant une protection pour les surtensions (disjoncteur) si vous devez brancher plusieurs rallonges électriques;
- Ne placez pas de rallonges sur les planchers où les gens circulent. Si vous êtes obligé de laisser une rallonge électrique sur le sol, assurez-vous de bien la fixer et installez un ruban adhésif de couleur rouge pour signaler un danger de chute;
- N'utilisez pas de source de chaleur (ex. lumières halogènes) ou une flamme nue (ex. lampions ou chandelles) près des décorations, des montages ou des crèches;
- Éviter les ampoules incandescentes. Elles sont fragiles, deviennent rapidement chaudes et sont une source importante de danger d'incendie lorsque placées près de matériaux combustibles;

- Assurez-vous que les montages et les crèches sont installés à l'écart des voies de sorties et des équipements de protection contre les incendies.

Finalement, assurez-vous que toutes les lumières d'urgence fonctionnent en cas de panne (faites des tests) et faites vérifier vos extincteurs d'incendie.

Pour plus de détails, cliquez ici pour consultez la formation Web qui se trouve sur l'espace client.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes en toute sécurité!

La Mutuelle

Vous avez des questions?

Appelez-nous : 514-395-4969 - Sans frais : 1-800-567-6586

ou

Posez vos questions sur le Forum d'entraide de l'espace client